#### Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 998

Intitulé

BP: Brevet professionnel Maintenance des articles textiles opt pressing

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE       | Recteur de l'académie                            |
| Modalités d'élaboration de références :  |  |
| CPC n° 8                                 |  |

#### Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

240 Spécialites pluritechnologiques matériaux souples

Formacode(s):

#### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme exerce sa profession essentiellement dans les unités de nettoyage à sec. Il est capable d'assurer un service de maintenance des articles textiles : détachage, nettoyage, traitement complémentaire, finition.

En outre, il prend en charge les opérations commerciales liés à ce service.

Dans l'entreprise, il peut exercer une ou plusieurs activités. :

- Il accueille et conseille la clientèle.
- Il organise le travail et il applique la technologie des procédés liée à la maintenance des textiles en respectant les conditions d'hygiène et de sécurité.
- Il s'assure que la production soit réalisée dans des conditions optimales de délai et de qualité.
- Il contrôle et réalise les opérations de maintenance préventive et corrective du matériel.
- Il est chargé de développer la clientèle et établit des devis, et/ou tient la caisse. Enfin, il peut être conduit à encadrer et animer une équipe.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

#### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Pressing, teinturerie, blanchisserie industrielle

Employé de blanchisserie industrielle, opérateur d'entretien des textiles

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2201: Blanchisserie industrielle

 $\underline{\text{D1205}}$  : Nettoyage d'articles textiles ou cuirs

#### Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Etude de cas:préparation et organisation d'opérations tecniques et commerciales Organisation et gestion de la production et de l'action commerciale

Soutenance d'un mémoire

Sciences appliquées

Expression française et ouverture sur le monde

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Bloc de compétence :

| INTITULÉ                       | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION  |
|--------------------------------|---|
| Bloc de compétence n°1 de      | - Rechercher et choisir les informations nécessaires à la réalisation           |
| la fiche n° 998 - BLOC DE      | du travail  |
| COMPETENCES N°1 fiche          | - Décoder les informations nécessaires à l'activité                             |
| RNCP N° 998 - Etude de cas :   | - Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion          |
| préparation et organisation    | commerciale   |
| d'opérations techniques et     | - Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs                    |
| commerciales                   | - Assurer la transmission de l'information                                      |
|                                | - Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée                 |
|                                | - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires              |
|                                | - Organiser les opérations de traitement  |
|                                | - Assurer le suivi de la production   |
|                                | - Participer à la gestion des équipements                                       |
|                                | Tarticiper a la gestion des equipements   |
|                                | Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté           |
|                                | définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le              |
|                                | règlement d'examen et les définitions d'épreuves)                               |
| Bloc de compétence n°2 de      | - Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée                 |
| la fiche n° 998 - BLOC DE      | - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires              |
| COMPETENCES N°2 fiche          |   |
| RNCP N° 998 - Mise en          | - Organiser les opérations de traitement  |
| oeuvre : techniques de         | Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté           |
| réception et de livraison      | définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le              |
| reception et de nivraison      | règlement d'examen et les définitions d'épreuves)                               |
| Plac do compátanco nº2 do      | ·   |
| Bloc de compétence n°3 de      | - Identifier les éléments de gestion de production et de la gestion commerciale |
| la fiche n° 998 - BLOC DE      |   |
| COMPETENCES N°4 fiche          | - Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs                    |
| RNCP N° 998 - Organisation     | - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires              |
| et gestion de la production et |   |
| de l'action commerciale        | - Actualiser les savoirs et les savoirs faire des membres de l'équipe           |
|                                | - Assurer le suivi de la production   |
|                                | - Participer à la gestion des équipements                                       |
|                                | - Contribuer à l'orientation commerciale  |
|                                | - Participer à la gestion comptable et financière                               |
|                                | - Participer à la gestion des personnels  |
|                                | Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté           |
|                                |   |
|                                | définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le              |
| Dioc do comandada a a a 0.4 da | règlement d'examen et les définitions d'épreuves)                               |
| Bloc de compétence n°4 de      | - Rechercher et choisir les informations nécessaires à la réalisation           |
| la fiche n° 998 - BLOC DE      | du travail  |
| COMPETENCES N°5 fiche          | - Décoder les informations nécessaires à l'activité                             |
| RNCP N° 998 - Soutenance       | - Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion          |
| d'un mémoire                   | commerciale   |
|                                | - Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée                 |
|                                | - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires              |
|                                | - Animer une équipe   |
|                                | - Actualiser les savoirs et les savoirs faire des membres de l'équipe           |
|                                | Los modelités diévoluption cont décrites de les anneves de la model             |
|                                | Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté           |
|                                | définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le              |
|                                | règlement d'examen et les définitions d'épreuves)                               |

| INTITULÉ                                      | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION                                  |
|---|---|
| Bloc de compétence n°5 de                     | Produire et analyser des discours de nature variée                    |
| la fiche n° 998 - BLOC DE                     | - Produire et analyser des supports utilisant des langages différents |
| COMPETENCES N°6 fiche                         | - Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et |
| RNCP N° 998 - Expression et                   | analyser des discours et des supports                                 |
| connaissance du monde                         | - Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents       |
|   | proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une  |
|   | expérience personnelle et professionnelle                             |
|   | Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté |
|   | définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le    |
|   | règlement d'examen et les définitions d'épreuves)                     |
| Bloc de compétence n°6 de                     | Compétences de niveau B1+ du CECRL                                    |
| la fiche n° 998 - BLOC DE                     | - S'exprimer oralement en continu                                     |
| COMPETENCES N°7 fiche                         | - Interagir en langue étrangère                                       |
| RNCP N° 998 - Langue                          | - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère             |
| vivante                                       |   |
|   | Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté |
|   | définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le    |
|   | règlement d'examen et les définitions d'épreuves)                     |
| Bloc de compétence n°7 de                     | - Rechercher, extraire et organiser l'information.                    |
| la fiche n° 998 - BLOC DE                     | - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution.              |
| COMPETENCES N°8 fiche                         | - Expérimenter, simuler.  |
| RNCP N° 998 -                                 | - Critiquer un résultat, argumenter.                                  |
| Mathématiques                                 | - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à          |
|   | l'écrit.  |
|   | Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté |
|   | définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le    |
|   | règlement d'examen et les définitions d'épreuves)                     |
| Bloc de compétence n°8 de                     | - Rechercher, extraire et organiser l'information.                    |
| la fiche n° 998 - BLOC DE                     | - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un         |
| COMPETENCES N°9 fiche                         | protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.            |
|   | i i   |
| RNCP N° 998 - Sciences physiques et chimiques | - Expérimenter, simuler.<br>- Critiquer un résultat, argumenter.      |
| priysiques et cililliques                     | - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à          |
|   | l'écrit.  |
|   | I CCIT.   |
|   | Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté |
|   | définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le    |
|   | règlement d'examen et les définitions d'épreuves)                     |
|   | regionnene a examen et les deminations à epicaves,                    |

# Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUI | NON | COMPOSITION DES JURYS   |
|--|-----|-----|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant |     | X   |   |
| En contrat d'apprentissage                                       | X   |     | Le jury, présidé, par un inspecteur, est<br>composé à parité : - d'enseignants<br>appartenant à l'enseignement public ou<br>privé ou exerçant en centre de formation<br>d'apprentis ou en section d'apprentissage<br>- de professionnels (employeurs et<br>salariés en nombre égal) |
| Après un parcours de formation continue                          | Х   |     | idem  |
| En contrat de professionnalisation                               | Х   |     | idem  |

| Par candidature individuelle  | Х | idem |
|-------------------------------|---|------|
| Par expérience dispositif VAE | Х | idem |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  | Х   |     |
| Accessible en Polynésie Française | Х   |     |

### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

## Base légale

Référence du décret général :

articles D337-95 à D 337-124 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

20/08/1993

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Base Reflet Cereq

http://www.cereq.fr

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

http://www.onisep.fr

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :